

FICHE SIGNALÉTIQUE

Section 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom et adresse du fabricant



The W.W. Henry Company
400 Ardex Park Drive
Aliquippa, PA, U.S.A.
15001

No. de téléphone : (724) 203-8499
Visitez notre site Web: <http://www.wwhenry.com>

Nom et adresse du fournisseur

Même que le fabricant

No. de téléphone en cas d'urgence

: CHEM-TEL: 1-800-255-3924 OU 1-813-248-0585 (à frais virés)

Identificateur du produit

: **Adhésif pour joints de tapis Henry 248 SeamPro™**

Famille chimique

: Mélange.

Dénomination Chimique

: S/O

Formule Chimique

: N/Ap

Nom Commercial et

: Henry® 248

Synonymes

Poids Moléculaire

: S/O

Utilisation du Produit

: Adhésif employé pour l'étanchéité des joints de tapis.

Classification SIMD

* - Risque chronique 0- Aucun risque 1- Mineur 2- Modéré 3- Grave 4- Menace pour la vie

: Santé : * 2 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

: Classification pour SIMDUT:
Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

OSHA: Cette matière est classée comme dangereuse selon les réglementations OSHA (29CFR 1910.1200). Classification dangereuse:

Risque aigu pour la santé;
Risque chronique pour la santé .

En Cas d'urgence

: Liquide crémeuse, blanc. Faible odeur.
Attention! Risque de causer une irritation oculaire grave. L'ingestion de grandes quantités risque de causer la nausée, le vomissement, la diarrhée ainsi que la dépression du système nerveux central. Peut provoquer une réaction allergique de la peau.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë)

Inhalation: Aucun prévu, lorsqu'utilisé comme prévu. En cas de formation de buées, cela risque de causer une grave irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire.

Contact cutané: Risque de causer une légère irritation transitoire. Un contact continu, risque d'être plus irritant.

Contact oculaire: Risque de causer une irritation de modérée à grave.

Ingestion: L'ingestion risque d'irriter le tube digestif et de causer la nausée, le vomissement et la diarrhée. L'ingestion de grandes quantités risque de causer la nausée, le vomissement, la diarrhée ainsi que la dépression du système nerveux central.

Effets de l'exposition à long terme (chronique)

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Cancérogénicité

: Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants

: Sensibilisateur possible. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets environnementaux potentiels

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Section 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Propylène glycol	57-55-6	1.00 - 5.00
Pyrrithione de zinc	13463-41-7	0.50 - 1.50

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** : Rincer abondamment avec de l'eau. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Ingestion** : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si les symptômes se développent et persistent.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Cependant, risque de s'enflammer si exposé à la chaleur extrême et aux flammes. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.1200)

- : Liquide combustible Classe III B.

Propriétés comburantes

- : Aucun(e).

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

Moyen d'extinction approprié

- : Dioxyde de carbone (CO₂); Poudre d'extinction; Eau pulvérisée; Mousse .

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et autres vapeurs ou gaz toxiques communs à une dégradation thermique des composants organiques.

Évaluation NFPA

- 0- Aucun risque 1- Mineur 2- Modéré 3- Grave 4- Menace pour la vie

- : Santé: 2 Incendie: 1 Instabilité: 0 Autres dangers: None

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Porter un équipement de protection adéquat. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit s'infilte dans les cours d'eau. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Éliminer toutes sources d'ignition. Arrêter la fuite ou le déversement à la source si cela est possible de façon sécuritaire. Contenir la matière et éviter que la matière s'infilte dans les canalisations d'égouts ou les cours d'eau. Utiliser une matière absorbante inerte et non combustible pour récupérer la matière déversée. Ramasser le produit et le placer dans un contenant pour élimination. Les résidus, même détrempés, peuvent être nettoyés avec de l'eau tiède et savonneuse. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites

- : Aucun à notre connaissance.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8002).
- Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun rapporté.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manutention sécuritaire** : Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Utiliser avec une ventilation adéquate. La formation des travailleurs sur les risques potentiels par la vapeur, les poussières ou la fumée est importante pour assurer la santé des travailleurs. L'exposition à l'inhalation secondaire peut se produire pendant le nettoyage de l'équipement, en retirant ou en lavant les vêtements contaminés. Éviter d'inhaler les vapeurs, les fumées ou la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières oxydantes. Éviter et contrôler les opérations génératrices de concentrations élevées de vapeurs ou de poussières. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver soigneusement après manipulation.

- Exigences en matière d'entreposage** : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Interdiction de fumer dans le secteur. Ne pas entreposer près des matières incompatibles (voir Section 10). Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Protégez contre des dommages physiques. Température de stockage recommandée: < 32.2°C (90°F).

- Substances incompatibles** : Voir Section 10.

- Matériaux d'emballage spéciaux** : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Propylène glycol	10 mg/m ³ (AIHA WEEL)	P/D	P/D	P/D
Pyrrithione de zinc	P/D	P/D	P/D	P/D

- Ventilation et mesures d'ingénierie** : Utiliser avec une ventilation adéquate. Fournir une circulation d'air transversale adéquate. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.
- Protection respiratoire** : N'est pas exigé en conditions de manutention normale. En cas de formation de buées ou en espaces clos, une protection respiratoire peut être requise. Respirateurs homologués NIOSH sont recommandés.
- Protection pour la peau** : En cas de contact, des gants imperméables sont recommandés. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.
- Protection pour les yeux / visage** : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux devraient être utilisés avec ce produit.
- Autre équipement de protection** : Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau. Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.
- Hygiène personnelle** : Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs, les fumées ou la poussière. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Nettoyer tout l'équipement et les vêtements à la fin de chaque quart de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État physique** : Liquide **Apparence** : Liquide crémeuse, blanc.
- Odeur** : Faible odeur. **Seuil olfactif** : P/D
- pH** : 7,6 - 8,0

Point d'ébullition	: P/D	Densité relative	: 1,04
Point de fusion/de gel	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: P/D	Solubilité dans l'eau	: Miscible
Densité de vapeur (Air = 1)	: P/D	Taux d'évaporation (acétate n-butyle = 1)	: P/D
Composés organiques volatils (COV)	: 30 g/L (calculé à 21°C / 70°F, SCAQMD)	Matières volatiles (% en poids)	: 49 - 51%
Taille des poussières	: P/D	Renseignement générique	: Poids/Gallon: 8,67 lbs (water = 8,3 lbs)
Point d'éclair	: > 93,3°C (200°F)	Température d'auto-inflammation	: P/D
Point d'éclair, méthode	: Setaflash Closed Tester	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D	Retour de flamme observé	: Non applicable.
Distance de projection de la flamme	: Non applicable.		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Chaleur extrême.
Substances à éviter et incompatibilité	: Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles	: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central.
Voies d'exposition	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : NON <i>Peau & Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
Données toxicologiques	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Ingrédients</u>	<u>CL₅₀(4hr)</u> <u>inh. rat</u>	<u>DL₅₀</u>	
		<u>orale</u>	<u>cutané</u>
Propylène glycol	P/D	21 800 mg/kg (rat)	20 800 mg/kg (lapin)
Pyrithione de zinc	140 mg/m ³ (aérosol)	177 mg/kg (rat)	100 mg/kg (lapin)

Cancérogénicité	: Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
Effets sur la reproduction	: Ce produit contient du Pyrithione de zinc. Il y a certaines données évidentes que le pyrithione de zinc puisse causer des effets nocifs pour la reproduction chez la femelle, selon des données sur les animaux. Cependant, aucune conclusion ferme ne peut être tirée de ces études et comment elle sont reliée à une exposition en milieu de travail.
Tératogénicité	: Ce produit contient du Pyrithione de zinc. Il y a une certaine évidence que la pyrithione de zinc puisse causer des effet foetotoxiques selon des études chez les animaux. Cependant, aucune conclusion ferme ne peut être tirée de ces études et comment elle sont reliée à une exposition en milieu de travail.
Mutagénicité	: Aucun à notre connaissance.
Épidémiologie	: Pas disponible.
Sensibilisation à la matière	: Peut causer une réaction allergique cutanée (ex: l'œdème, des éruptions et l'eczéma). Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.

- Matières synergiques** : P/D
- Propriétés irritantes du produit** : Faible.
- Autres dangers importants** : Voir Section 3 pour des renseignements supplémentaires
- Maladies aggravées par une surexposition** : Affections cutanées, troubles de la vue et trouble respiratoire déjà existants.



SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.
- Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
- Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
- Potentiel de bioaccumulation** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
- Effets nocifs divers sur l'environnement** : Aucun à notre connaissance.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Élimination** : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.
- Méthodes d'élimination** : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.
- RCRA** : Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet dans les États-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Appellation réglementaire	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun	Non réglementé.	Non réglementé	aucun(e)	
Canada (TMD) Renseignements supplémentaires	Aucun(e).				
Les États-Unis (C)	Aucun	Non réglementé.	Non réglementé	aucun(e)	
Les États-Unis (D) Renseignements supplémentaires	Aucun(e).				

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Renseignement canadien :

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne DSL.

Classification canadienne SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U. :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

CERCLA Reportable Quantity (RQ) (40 CFR 117.302): Aucun rapporté.

SARA TITLE III: Sec. 313 Toxic Chemicals Notification, 40 CFR 372: Cette matière n'est pas assujettie aux exigences de notification SARA, puisqu'elle ne contient pas de composants chimiques toxiques en concentrations supérieures aux exigences minimales.

Lois É.-U. "State Right to Know":

California Proposition 65: Au meilleur de notre connaissance, ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer ou autre effet nocif sur la reproduction.

Autres listes É.-U. 'Right to Know' Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états: Glycol de propylène (MN, NJ, PA, RI).

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA: American Industrial Hygiene Association
CAS: Chemical Abstract Services
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR: Code of Federal Regulations
DOT: Department of Transportation
LIS : liste intérieure des substances
EPA: Environmental Protection Agency
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
MN: Minnesota
P/D: Pas disponible
S/O: Sans objet
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NJ: New Jersey
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PA: Pennsylvania
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RI: Rhode Island
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps (Time Weighted Average)
WEEL: Workplace Environmental Exposure Level
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices pour 2009.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche en 2009.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, bases de données CCIInfoWeb 2009 (Chempendium et RTECs).
4. Fiche signalétique du fabricant.
5. US EPA Title III List of Lists - version du octobre 2006.
6. California Proposition 65 List - Version du 11 septembre 2009.

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Les renseignements contenus dans la présente fiche signalétique sont fournis à titre de guide pour ceux qui manutentionnent ou utilisent ce produit. Elle a été préparée de bonne foi par un personnel technique compétent. Ce document n'est probablement pas exhaustif. Les méthodes et les conditions d'utilisation et de manutention peuvent inclure d'autres considérations. Des méthodes de travail sécuritaires doivent être employées lorsque l'on travaille avec n'importe quelle matière. Il est important que l'utilisateur examine les méthodes de sécurité employées lors de l'utilisation du produit afin de s'assurer de leur pertinence.

Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise. The W.W. Henry Company n'est pas responsable des dommages, pertes, blessures ou autres dommages accidentels qui pourraient survenir lors de l'utilisation du produit ou suite à l'interprétation des données contenues dans la présente fiche. Cette fiche signalétique est valide pour une période de trois (3) ans.

Préparée pour :

The W.W. Henry Company
400 Ardex Park Drive
Aliquippa, PA, U.S.A.
15001
(724) 203-8499

Visitez notre site Web: <http://www.wwhenry.com>

Date de préparation de la fiche (dd/mm/yyyy)

: 28/03/2005

Date de révision de la fiche (dd/mm/yyyy)

: 26/10/2009

No. de la révision

: 2

Renseignements sur la révision

: Sections 2 et 3, commuté.

sections de la FDS mises-à-jour:

2. IDENTIFICATION DES DANGERS;
3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS;
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE;
8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE;
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES;
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES;
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES;
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES.

FIN DU DOCUMENT